Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne
de l'abbé Alphonse Angot

Bois-Gamats (le) - Tome I

Bois-Gamats (le), chât. et f., c^ne^ de *Laval,* section d'Avénières et sur la Mayenne. — *Nemus Guemardi,* XII^e^ s. (Bibl. de Laval, mss. 67). — *Heres de nemore Guemardi ; Tenementum de Nemore Guemardi,* 1237 (Arch. de la Vienne, H/3, 974). — *G. dou Boays Guemar,* 1325 (Cab. L. Garnier), — *Hamo de Boscoguemaz,* 1340 (Lib. rubeus). — *Boaisgamar,* 1398 (Arch. de la Vienne, H/3, 988). — *Boysguemar,* 1409 (Ibid.). — *Boisgamaz,* 1488 (Prieuré d'Avénières). — *Boysgamard,* 1494 ; *Boisgamatz,* 1499 (Chart. de Goué). — *Boysgamats,* 1574 (Prieuré d'Avénières). — *Bois-Glamard* (Jaillot). — *Bois-Gamast,* 1736 (Arch. de la M., B. 160). — *Bois-Gamast,* 1740 (Ibid., 466). — *Bois-Gamard* (Cassini). — *Bois-Gamats* (Ét.-M.). — *Bois-Gamats* (Dict. topog.). — Fief vassal de Laval, à charge de quinze jours de garde à la Porte-Peinte, et qui avait des droits spéciaux sur les potiers d'Avénières. Sur la chaussée : moulin à blé, moulin à tan et poste de gabelle. Le château actuel, de construction moderne (architecte Boret, père), se compose d'un corps de logis rectangulaire ayant sa façade méridionale coupée par une tourelle pentagonale et flanquée de deux ailes peu saillantes, accompagnées, celle de gauche, d'une tourelle ronde, celle de droite d'une tour carrée. Malgré ce que cette construction complexe, aux toits étagés, peut avoir de variété, l'ensemble est banal ; mais on n'en saurait dire autant de la gracieuse situation du château, entouré de bois, dominant la Mayenne et d'où la vue se prolonge si agréablement sur le cours de la rivière, soit vers Laval, soit dans la vallée boisée de Saint-Pierre. Outre la chapelle domestique indiquée sur la carte de Jaillot, deux bénéfices : *Saint-Maur,* à Avénières, et les *Francières,* à la Trinité, étaient à la présentation des seigneurs. — *Seigneurs : Guemardus,* qui avec Gervaise, sa femme, et Robert leur fils, fait un don aux Hospitaliers de Thévalle, au XII^e^ s., a donné son nom au Bois-Gamats. — Macé du Verger et Jeanne, sa femme, héritière du Boisgamats, donnent cinq sols et deux setiers de seigle sur leur hébergement, 1237. — Guillaume du Bois-Gamats vend une pièce de terre à Jean Ouvrouin, 1325. — Hamon du B., doyen de Laval, 1340. — Agaice La Vayère, citée aux assises de Thévalle, 1398. — Guillaume du B., mari de Guillaume d'Yvoy, 1430, 1450. Deux témoins déposent dans un procès qu'il résidait tantôt à Montaudin, tantôt au Bois-Gamats, et que Jean et Mathurine, ses enfants, étaient nourris en 1455 au Bois-Gamats ; il eut aussi d'autres enfants : Jeanne, Françoise et Michelle. — Jean du B.-G., qui donne partage, en 1470, à Jeanne, sa sœur, mariée à Thomas de Goué, est dit étudiant en 1473, et reçoit au Bois-Gamats un aveu d'Hector de la Hautonnière ; il n'eut point d'enfants de Jeanne du Tailly qui mourut veuve en 1510. Jeanne Hérisson est aussi dite dame du Bois-Gamats et de Montargis en 1497 et 1502. Cependant le Bois-Gamats était échu aux enfants de Jeanne du B.-G., Charles et Thieurine de Montécler, et par partage entre ceux-ci, à Thieurine, veuve en 1494 de Renaud de Gravy, sieur d'Ollery. La succession s'établit ensuite plus clairement, comme il suit : Ambroise de Gravy, seigneur de Coustaux, Bouche-d'Usure, la Hune, 1520, 1550. — Arthur de Maillé, chevalier de l'ordre, capitaine des gardes du roi, 1573, veuf dès 1570 de Claude Gravy, et tuteur de Claude et Jeanne. — Claude de M., « bon catholique et bien vivant », mais ne résidant pas au Bois-Gamats, 1577. — Jacques Marest et Jeanne Audouin, par acquisition, morts en 1584. — Jeanne Charlot, veuve de Pierre Champhuon, juge des exempts ; elle habite le Bois-Gamats, 1625, 1636. — Claude Lefebvre, sieur de la Futaie, trésorier des finances à Tours, 1639. — Pierre Lefebvre, conseiller au Grand Conseil, 1661, 1682. — Claude Lefebvre, conseiller au parlement de Bretagne, 1723, 1744. — M. Leuvos, conseiller au parlement de Bretagne, « poitrinaire », mari de Marie Lefebvre, 1761. — Claude-Pierre Lefebvre, frère de la précédente, qui demeurait au château de Jalanche, à Vernon en Touraine, 1766, 1778.